

Réf: AT/DO24/SDT/DRA/CRU/176/2025

Guelma le 04/05/2025

MONSIEUR DOT GUELMA  
A  
ETP BOUHAMA NOUREDDINE  
Cité jabrane mabrouk commune El Machrouha  
-Souk Ahras-

Objet : Mise en Demeure -01-

Suite à votre manquement des clauses contractuelle au projet :

N° ODS	Date ODS	N°BC	Description	Date de commande
110	24/04/2025	2500179	Travaux de canalisation pour Cité nemamcha mohamed 40 logts Heliopolis CMP02 GUELMA-Travaux de canalisation pour cité 50 logts HELIOPOLIS CMP2 GUELMA	20/04/2025

Vous êtes invité à sécuriser le chantier immédiatement et de respecter vos engagements conformément aux clauses contractuelle Faute de Quoi votre contrat sera résilié conformément à l'article N° 40 du contrat.



Le Directeur Opérationnel  
De Guelma

2025 05 05  
المدير العملي للإتصالات  
قائمية  
إمضاء: يحيى فيصل